

# Rapport annuel

2004-2005



*Fédération  
des  
cégeps*

Le cégep, une force d'avenir pour le Québec

# Table des matières

<b>La Fédération des cégeps</b>	<b>1</b>
---------------------------------	----------

<b>Rapport du président-directeur général</b>	<b>3</b>
---	----------

<b>En 2004-2005, des interventions visant à promouvoir et à concrétiser l'évolution du cégep</b>	<b>5</b>
--	----------

Forum des générations: la Fédération fait valoir le rôle du cégep en lien avec les changements démographiques et l'état des finances publiques	5
Des orientations ministérielles en deça des attentes des collèges	6
La négociation: pour une organisation du travail traduisant la volonté d'évoluer des collèges	6

<b>Permettre le plein développement des jeunes</b>	<b>7</b>
--	----------

Une invitation à trouver des solutions pour ne pas nuire aux plus démunis... et aux autres étudiants	7
Prévention du suicide: mieux soutenir les actions des collèges	7

<b>Autres dossiers réseau</b>	<b>9</b>
-------------------------------	----------

Une préoccupation récurrente: le financement du réseau collégial public	9
Intervention en lien avec la création de l'Agence des partenariats public-privé	9
Préserver la liberté de choisir la langue d'enseignement au cégep	9
Des événements qui témoignent de la vitalité du collégial	10
5 <sup>e</sup> congrès de la Fédération des cégeps	10
13 <sup>e</sup> édition de <i>Science, on tourne!</i>	10
Science Azimuts: un projet qui se poursuit	10
Un concours de photo mettant en lumière le talent des jeunes du collégial	10
Un tout nouveau site Internet	10
Réseau des conseillers en technologies éducatives	10

## **Rayonnement professionnel de la Fédération des cégeps**

**11**

## **Structure de la Fédération des cégeps**

**12**

Conseil d'administration	12
Forum des directeurs généraux et des directrices générales	13
Forum des présidents et des présidentes de conseil d'administration	13
Commissions permanentes	14
Commission des affaires pédagogiques (CAP)	14
Commission des affaires étudiantes (CAE)	14
Commission des affaires de la formation continue (CAFC)	14
Commission des affaires matérielles et financières (CAMAF)	14
Commission des affaires de relations du travail et de ressources humaines (CARTRH)	14

## **Organismes partenaires de la Fédération des cégeps**

**15**

Carrefour de la réussite au collégial	15
Cégep international	15
Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec	15
Réseau Trans-tech	16
Centre collégial des services regroupés	16

Cette publication peut être consultée sur le site Internet  
de la Fédération des cégeps à l'adresse suivante:  
[www.fedecegeps.qc.ca](http://www.fedecegeps.qc.ca)

**Fédération des cégeps**

500, boulevard Crémazie Est  
Montréal (Québec)  
H2P 1E7

Téléphone: (514) 381-8631  
Télécopieur: (514) 381-2263  
[comm@fedecegeps.qc.ca](mailto:comm@fedecegeps.qc.ca)

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec  
4<sup>e</sup> trimestre 2005

# La Fédération des cégeps

La Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Elle a été créée en 1969 pour promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps. Elle agit comme porte-parole officiel des cégeps auprès de leurs interlocuteurs — les instances gouvernementales, les organismes du milieu de l'éducation et du monde du travail, les groupes sociaux, les médias et le grand public —, favorise la concertation, l'échange d'expertises, l'expression et l'adoption de positions communes, et représente ses membres lors de la négociation des conventions collectives.

La Fédération diffuse de l'information auprès de ses membres, de ses partenaires et des médias, et offre aux établissements du réseau collégial public un ensemble de services et de conseils en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, de formation continue, de financement, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de négociation et de relations de travail.





## Persévérer dans la redéfinition du cégep



C'est sur l'élan des conclusions du Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial, qui a réaffirmé en juin 2004 le rôle essentiel du cégep dans le développement du Québec, et confiants de voir les sept zones d'évolution évoquées par le ministre de l'Éducation de l'époque se traduire par des orientations bien ancrées dans les préoccupations des collègues, que nous avons abordé l'année 2004-2005.

Avec une volonté ferme de concrétiser ce cégep de l'avenir que nous avons nous-mêmes défini, nous nous sommes exprimés à de nombreuses tribunes pour communiquer notre point de vue afin de rendre opérationnelle, de manière systémique et dans tous ses aspects, cette vision du cégep destinée à mieux servir les étudiants d'aujourd'hui et de demain.

Dans cette perspective, le Forum des générations du mois d'octobre nous a permis d'intervenir sur tout ce qui pouvait, selon nous, avoir une incidence sur l'élaboration de ce nouveau cégep. Ainsi, l'idée d'ouvrir un chantier de travail pour produire un plan de rapprochement entre la formation professionnelle et la formation technique nous a naturellement paru intéressante, compte tenu que nous avons nous-mêmes proposé de faciliter le passage d'une formation à l'autre, dans un esprit de continuité des cheminements. Cette volonté gouvernementale d'accroître l'arrimage entre le secondaire et le collégial s'inscrivait dans le droit fil des préoccupations des collègues et des zones d'évolution mises de l'avant lors du Forum collégial. L'idée de s'attaquer à la tâche d'assurer la pérennité de services éducatifs de qualité au Québec, en prenant en compte le contexte démographique et l'état des finances publiques, rejoignait également notre point de vue. Avec les chantiers axés sur la *Stratégie d'action jeunesse* et sur la reconnaissance des acquis en formation continue, annoncés au terme du Forum des générations, il ne nous paraissait pas exagéré de croire que nous progressions à grands pas dans la bonne direction.

Or, lorsque le 17 janvier 2005 M. Pierre Reid a déposé ses orientations sur l'avenir de l'enseignement collégial, nous avons été forcés de constater qu'elles ne répondaient que très timidement aux attentes des collègues, qui espéraient plutôt des mesures propres à assurer leur développement durable, à les inscrire plus résolument dans l'enseignement

supérieur et à améliorer leurs modes de gouvernance. Des mesures, surtout, qui leur accorderaient cette plus grande autonomie qui caractérise les établissements d'enseignement supérieur et que la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a jugée essentielle pour le plein développement des cégeps dans son rapport sur l'évaluation institutionnelle publié au mois d'octobre 2004.

Alors que nous en étions à voir comment tirer le meilleur parti de ces orientations, dans la perspective des pistes de développement que nous avons mises de l'avant, un remaniement ministériel a mené à la nomination d'un nouveau ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui a d'emblée exprimé le souhait de prendre le temps d'étudier le dossier et de consulter les différents acteurs concernés.

Nous avons donc gardé le cap sur le développement du cégep et mené des travaux pour raffiner encore davantage nos pistes d'action, avec une conscience aiguë du fait que les enjeux mis au jour il y a cinq ans restent d'actualité, certains s'étant même faits plus urgents. À l'heure actuelle, il demeure plus que jamais essentiel d'adopter des mesures pour faire progresser les cégeps, notamment à travers une adaptation de leurs services aux nouveaux besoins, le maintien de l'accessibilité à l'enseignement collégial dans toutes les régions du Québec et l'augmentation de la réussite et de la diplomation. Nous relancerons d'ailleurs, au cours de la prochaine année, le dialogue avec l'ensemble de nos partenaires, y compris les syndicats, les étudiants et les parents, afin de discuter ensemble des voies d'avenir à privilégier pour favoriser le développement des collèges dans cette perspective.

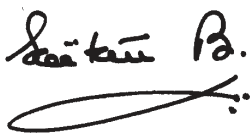
Si un dénouement était attendu en ce qui concerne la tenue d'une commission parlementaire et le dépôt d'un plan de rapprochement de la formation professionnelle et de la formation technique, d'autres dossiers nous ont par ailleurs interpellés en 2004-2005. La seconde moitié de l'année nous a notamment vus réagir au boycott des cours déclenché par les étudiants en rappelant publiquement l'importance de trouver, dans les meilleurs délais, une solution à ce conflit qui pouvait avoir des conséquences sérieuses en matière de persévérance scolaire et de réussite. L'intensification de la négociation des conventions collectives avec le cartel FAC-FEC nous a également mobilisés jusqu'à la suspension des discussions, en juin. Les pourparlers se sont poursuivis à la rentrée, avec l'ensemble des fédérations. Il m'apparaît déterminant que cette négociation se conclue par un règlement négocié dans le

meilleur intérêt du réseau collégial public dans son ensemble. Il en va de la capacité des établissements à se développer pour mieux répondre aux besoins de leurs étudiants et de leurs étudiantes.

Par ailleurs, le financement du réseau collégial public a constitué l'un des dossiers importants de cette dernière année et il demeurera au cœur des préoccupations de la Fédération des cégeps au cours des prochains mois. Malgré les efforts gouvernementaux, le sous-financement des collèges est toujours une réalité inquiétante, qui s'assombrit encore lorsqu'on l'examine selon une perspective de développement. Une certaine éclaircie se profile cependant à l'horizon, avec la volonté manifestée par le premier ministre du Québec et ses collègues des autres provinces de convaincre le gouvernement fédéral d'augmenter ses transferts en matière d'éducation postsecondaire. Nous ne manquerons pas d'appuyer les efforts du gouvernement du Québec en ce sens... ni de réclamer notre juste part des sommes qui seraient allouées au postsecondaire.

En fin de compte, nous aborderons cette prochaine année avec la même détermination qui nous a toujours habités, afin que tous ensemble nous puissions faire évoluer le cégep, pour mieux servir les jeunes et le Québec.

Le président-directeur général,



Gaétan Boucher





# En 2004-2005, des interventions visant à promouvoir et à concrétiser l'évolution du cégep

AVEC POUR TOILE DE FOND LES SEPT ZONES D'ÉVOLUTION POUR LE CÉGEP MISES DE L'AVANT À L'ISSUE DU FORUM COLLÉGIAL DE JUIN 2004, LES CONCLUSIONS DU FORUM DES GÉNÉRATIONS TENU EN OCTOBRE DE LA MÊME ANNÉE, LES ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES POUR L'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL LANÇÉES EN JANVIER 2005 ET L'ARRIVÉE D'UN NOUVEAU MINISTRE EN FÉVRIER, LA FÉDÉRATION DES CÉGÉPS A MAINTENU, TOUT AU LONG DE LA DERNIÈRE ANNÉE, LE CAP SUR L'OBJECTIF DE PROMOUVOIR ET DE CONCRÉTISER SA VISION DU CÉGÉP DE DEMAIN.

## **Forum des générations: la Fédération fait valoir le rôle du cégep en lien avec les changements démographiques et l'état des finances publiques**

Profitant de cette première tribune nationale s'offrant à elle à la suite du Forum collégial, la Fédération des cégeps a participé les 13 et 14 octobre 2004 aux discussions sur les défis posés par les changements démographiques et l'état des finances publiques dans le cadre du Forum des générations.

Insistant sur le rôle des cégeps en région et sur les mesures à mettre en place pour leur permettre de jouer pleinement ce rôle, elle a notamment rappelé que les collèges souhaitent la fin du « mur à mur », la mise sur pied de créneaux d'excellence en lien avec le développement de chaque région et la conclusion d'ententes avec les commissions scolaires et les universités pour favoriser l'arrimage entre des formations.

Qualifiant la situation financière des collèges de « cul-de-sac » — les collèges dépendent à plus de 85 % de l'apport financier de l'État et sont donc presque entièrement tributaires des finances publiques —, la Fédération a proposé notamment de revoir la carte des programmes techniques et la façon de livrer les services des cégeps, de déreglementer les droits de scolarité des étudiants étrangers de manière que les établissements puissent conserver une plus grande part des revenus ainsi engendrés, et de tenir une réflexion plus large sur la pérennité du financement de l'éducation supérieure. Elle a également pressé le gouvernement d'entreprendre la réforme des cégeps.

Témoignant du rôle du réseau collégial public en tant que moteur de développement régional, et reprenant les propos de la Fédération des cégeps elle-même, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, a soulevé, à la clôture du Forum, l'importance de reconnaître « les missions particulières des établissements afin de leur permettre de se déployer sur tout le territoire du Québec et de jouer leur rôle de moteur de développement économique ».

À l'issue de cette rencontre, la Fédération s'est notamment dite d'accord avec la proposition gouvernementale visant à élaborer un plan d'action pour rapprocher la formation professionnelle du secondaire et la formation technique du collégial, précisant toutefois que ce rapprochement devait se faire dans le respect des missions et des compétences de chacun des ordres d'enseignement. Elle a également été invitée à faire partie de l'équipe de travail sur le maintien de l'accès à des services éducatifs de qualité, mise sur pied à l'issue du Forum.

La Fédération des cégeps a par ailleurs salué la volonté exprimée par le gouvernement de mettre l'accent sur le processus de reconnaissance des acquis et des diplômes obtenus à l'extérieur du Québec. Il s'agit là d'une préoccupation des collèges qui implantent des mesures pour offrir de tels services aux personnes immigrantes mais ne peuvent envisager le développement nécessaire, faute de ressources. Dans le même esprit, la Fédération a accueilli avec beaucoup d'intérêt la volonté gouvernementale d'élaborer une *Stratégie d'action jeunesse* couvrant entre autres le soutien à la réussite et l'intégration des jeunes à la société et au marché de l'emploi. ►

Enfin, la Fédération des cégeps a profité du Forum des générations pour rencontrer les ministres, les députés, les leaders socioéconomiques ainsi que les médias présents afin de faire le point sur les solutions d'avenir proposées par les collèves.

### **Des orientations ministérielles en deçà des attentes des collèves**

Le ministre Pierre Reid a dévoilé, le 17 janvier 2005, des orientations sur l'avenir de l'enseignement collégial auxquelles la Fédération a réservé un accueil mitigé, puisqu'elles ne correspondaient pas aux attentes des collèves.

À l'occasion d'un point de presse suivant immédiatement l'annonce des orientations par le ministre, diffusé en direct sur RDI et couvert par plusieurs médias écrits et électroniques, la Fédération des cégeps a qualifié les mesures de simples ajustements à la réforme de 1993. Elle a notamment déploré l'absence de mesures pour renouveler la formation générale et affirmé que certaines orientations pourraient augmenter les difficultés de fonctionnement des instances de gestion des collèves. Elle a reconnu toutefois que certaines autres propositions pourraient contribuer à accroître l'accessibilité aux études collégiales, à caractériser davantage les programmes et à permettre une meilleure reconnaissance des parcours de formation diversifiés. Elle a signalé, comme elle l'avait fait lors du lancement de son plan de développement du réseau collégial public, que la mise en œuvre de l'ensemble de ces mesures demeurerait indissociable du renouvellement de l'organisation du travail dans les établissements et d'un financement adéquat des collèves.

Constatant par ailleurs que ces orientations laissaient de côté la question pourtant majeure du développement de la formation technique, la Fédération des cégeps a rappelé que les collèves avaient de grandes attentes par rapport au plan de rapprochement entre la formation professionnelle et la formation technique annoncée quelques mois plus tôt. Elle a indiqué que ce plan devait nécessairement prendre appui sur une vision prospective de la formation technique, en plus de prévoir des mesures concrètes pour en favoriser l'évolution.

Dans la foulée du dévoilement de ces orientations, des comités de travail de la Fédération ont analysé de manière plus approfondie les pistes mises de l'avant par le ministère

de l'Éducation, afin de déterminer comment elles pourraient se concrétiser sur le terrain, mais surtout de quelle façon les collèves pourraient s'appuyer sur l'autonomie accrue que leur conféraient certaines de ces nouvelles mesures pour mieux répondre aux besoins des étudiants et de leur région.

### **La négociation: pour une organisation du travail traduisant la volonté d'évoluer des collèves**

Partie prenante du Comité patronal de négociation des collèves (CPNC), la Fédération des cégeps a poursuivi toute l'année l'objectif qu'elle s'était donné en février 2003 d'adapter l'organisation du travail aux besoins actuels et émergents auxquels font face les collèves. Pour la Fédération, le renouvellement de l'organisation du travail constitue un élément clé indissociable de l'évolution des collèves. Il est en effet important de permettre aux établissements du réseau collégial public d'accroître leur capacité d'action et d'adaptation, de se développer selon leurs priorités institutionnelles et d'offrir des services éducatifs de qualité solidement arrimés aux besoins des étudiants et des étudiantes.



Si cette négociation a progressé tout au long de l'année, au rythme des rencontres fixées de concert avec les fédérations syndicales, elle s'est intensifiée en juin avec les fédérations affiliées à la CSQ, avec le cartel FAC-FEC et avec le SPGQ, pour être finalement suspendue à la fin du même mois faute d'entente sur les offres gouvernementales. Au moment de l'annonce de cette suspension des négociations, la Fédération a signifié qu'elle serait prête pour le rendez-vous de l'automne avec, cette fois, l'ensemble des fédérations syndicales. Il est clair pour la Fédération que le dialogue doit absolument porter sur les enjeux prioritaires pour le développement des collèves québécois, parmi lesquels figurent la tâche des enseignants et la réussite éducative.



# Permettre le plein développement des jeunes

EN ACCORD AVEC LA MISSION DES COLLÈGES, QUI VISE À ASSURER LE PLEIN DÉVELOPPEMENT DES JEUNES QUÉBÉCOIS ET QUÉBÉCOISES, LA FÉDÉRATION EST INTERVENUE DIRECTEMENT EN 2004-2005 DANS DES DOSSIERS JEUNESSE TOUCHANT DE PRÈS LES ÉTUDIANTS DU COLLÉGIAL.

## **Une invitation à trouver des solutions pour ne pas nuire aux plus démunis... et aux autres étudiants**

Le 18 octobre 2004, la Fédération s'est adressée au ministre de l'Éducation pour lui exprimer sa crainte de voir la conversion des bourses d'études en prêts nuire aux étudiants les plus démunis. Estimant que la situation qui en découlerait pourrait compromettre l'accessibilité à l'enseignement supérieur pour une certaine proportion d'étudiants — et citant à cet égard le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études qui formulait cette même hypothèse dans un avis au ministre en juin 2004 —, la Fédération invitait notamment le ministre à mettre sur pied un comité tripartite (Fédération des cégeps — ministère de l'Éducation — Fédération étudiante collégiale du Québec) afin de conduire des études systémiques sur la question.

Environ quatre mois plus tard, au lendemain de la nomination du nouveau ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le mouvement de boycott des cours par les étudiants du collégial s'enclenchait. Pendant toute la durée de ce mouvement, soit du 25 février au 11 avril, la Fédération a dressé chaque jour un portrait réseau de la situation, à l'intention des collèves et des médias. Elle est aussi intervenue publiquement, puis auprès du ministre lui-même, pour rappeler l'importance de trouver rapidement une solution à ce conflit pouvant avoir des effets dévastateurs sur la persévérance scolaire et la réussite des étudiants de cégep.

## **Prévention du suicide : mieux soutenir les actions des collèves**

Le 1<sup>er</sup> février 2005, en prévision de la Semaine nationale de prévention du suicide qui s'est déroulée du 6 au 12 février, la Fédération a rappelé publiquement que les cégeps accueillent année après année une majorité d'étudiants



et d'étudiantes qui appartiennent au groupe d'âge des 15 à 19 ans, chez qui le tiers des décès peut être attribué à un suicide. Insistant sur le rôle important que doivent jouer les collègues en matière de prévention du suicide, la Fédération a réclamé un financement adéquat et récurrent des actions mises de l'avant à cet égard, c'est-à-dire 250 000 \$ pour le réseau collégial public, soit 5000 \$ par établissement — ce qui reviendrait à multiplier par cinq les ressources habituellement accordées à l'ensemble des collèges.

Cet appel à un meilleur financement des actions de prévention du suicide a été réitéré le lendemain, à l'occasion de la consultation sur le *Plan d'action en santé mentale 2005-2008* du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Se référant à son étude sur les services psychosociaux et de santé qui révèle que la majorité des étudiants ayant besoin d'aide abandonnent leurs démarches lorsque le cégep est contraint, par manque de ressources, de les orienter vers des services extérieurs, la Fédération a demandé qu'on intègre les cégeps comme acteurs importants de l'offre de services de première ligne en matière de services psychosociaux, et qu'on leur accorde les ressources nécessaires. Les cégeps notent une augmentation et une complexification des problématiques de santé mentale chez les jeunes du collégial au moment même où diminuent les ressources dont ils disposent pour offrir des services aux étudiants aux prises avec des problèmes de santé mentale. Le plan d'action du MSSS ne corrigeant en rien la situation, la Fédération a réclamé qu'on apporte à ce plan les modifications qui s'imposent pour non seulement tenir compte du rôle de première ligne des collègues, mais également pour que le MSSS et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) mettent en place et financent des mesures pour renforcer les liens entre les cégeps et les organismes de la santé. À la suite de ces démarches, un comité réunissant des représentants du MSSS, du MELS et de la Fédération des cégeps a été mis sur pied pour s'assurer que des services de première ligne soient offerts dans tous les collèges. Ce comité poursuivra ses travaux en 2005-2006.

Le 25 mai, la Fédération a mis une fois de plus sur la table la question de la prévention du suicide dans le contexte du 2<sup>e</sup> colloque des intervenants de cégep en prévention du suicide, organisé par la Commission des affaires étudiantes. Sur le thème *Le suicide, à taire... ou à dire?*, cet événement a permis aux intervenants d'échanger sur cette problématique et a servi de tremplin aux relations de presse de la Fédération.

# Autres dossiers réseau

TOUJOURS DANS LA PERSPECTIVE DE FAVORISER L'ÉVOLUTION DU CÉGEP ET LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES TOUT EN SERVANT LES INTÉRÊTS DE L'ENSEMBLE DES COLLÈGES, LA FÉDÉRATION DES CÉGÉPS A FAIT ENTENDRE SA VOIX, EN 2004-2005, DANS PLUSIEURS AUTRES DOSSIERS RÉSEAU.

## **Une préoccupation récurrente : le financement du réseau collégial public**

Dès la rentrée, la Fédération a soulevé publiquement la question préoccupante du financement des collèges. Au moins 13 cégeps ont effectivement été forcés de déposer des prévisions budgétaires déficitaires pour l'année 2004-2005, et le manque à gagner de 17 millions de dollars, comptabilisé en 2002-2003 à l'enseignement régulier, va en s'accroissant. Insistant sur l'urgence de donner un coup de barre à cet égard, la Fédération a réitéré qu'on devait rapidement accorder aux collèges une hausse des sommes qui leur sont allouées, réinvestir dans leur base de financement et soutenir de manière adéquate la formation continue.

Quelques mois plus tard, lors du dépôt du budget du Québec le 21 avril 2005, la Fédération a reconnu les efforts du gouvernement pour permettre aux collèges d'assumer leurs obligations de base, mais déploré que ce nouveau budget laisse entier le problème du sous-financement des collèges. Il ne prévoyait en effet aucune somme pour le développement du réseau collégial public, si ce n'est des 5 millions récurrents.

Au printemps, la Fédération a offert son appui au gouvernement du Québec pour obtenir une augmentation des transferts fédéraux aux provinces en matière d'éducation postsecondaire.

## **Intervention en lien avec la création de l'Agence des partenariats public-privé**

Le 29 octobre 2004, la Fédération a fait valoir la nécessité de ne pas entraver l'autonomie des collèges dans le cadre des auditions de la Commission des finances publiques

de l'Assemblée nationale du Québec sur le projet de loi 61, *Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec*. Dans sa première mouture, ce projet de loi forçait le recours à la future Agence de partenariats public-privé pour tout organisme qui souhaitait faire affaire avec une entreprise privée. Soutenant que les cégeps ont une longue expérience des rapports avec l'industrie privée, et qu'une telle mesure viendrait contredire la volonté gouvernementale d'accorder une plus grande indépendance de gestion aux établissements, la Fédération s'est opposée à une telle ingérence dans l'autonomie des collèges. D'autres partenaires se sont prononcés dans le même sens et, quelques semaines plus tard, le 1<sup>er</sup> décembre, la présidente du Conseil du trésor, Mme Monique Jérôme-Forget, a présenté des amendements au projet de loi faisant notamment en sorte que les cégeps ne soient plus tenus de consulter l'Agence avant de conclure des partenariats avec l'entreprise privée.

## **Préserver la liberté de choisir la langue d'enseignement au cégep**

Par ailleurs, la Fédération s'est opposée publiquement à la proposition de rendre obligatoire la fréquentation du cégep francophone pour tous les Québécois et toutes les Québécoises, formulée dans les jours qui ont précédé le congrès national du Parti québécois des 4 et 5 juin 2005. Jugeant une telle mesure inappropriée et, surtout, incompatible avec l'enseignement supérieur, elle a adressé le 1<sup>er</sup> juin une lettre à l'ensemble des députés du PQ pour les sensibiliser à la position des collèges et leur demander de préserver la liberté de choix de la langue d'enseignement au cégep en rejetant cette proposition. Au terme du congrès national, cette proposition a effectivement été rejetée par une majorité de délégués. ▶



## Des événements qui témoignent de la vitalité du collégial

En 2004-2005, la Fédération a organisé différents événements en vue d'offrir aux directions de collège la possibilité de se ressourcer et d'échanger sur une thématique commune, ou encore pour permettre au dynamisme des jeunes du réseau collégial public de s'exprimer dans un contexte scientifique ou artistique.

### 5<sup>e</sup> congrès de la Fédération des cégeps

Sur la base des zones d'évolution évoquées par le ministre de l'Éducation à l'issue du Forum collégial, et des défis qui en découlaient pour les gestionnaires des cégeps et l'ensemble de la communauté collégiale, la Fédération a inscrit son 5<sup>e</sup> congrès sous le thème *La gouvernance des cégeps de demain: enjeux, perspectives et évolution*. Les 20 et 21 octobre 2004, dans le cadre de cet événement présidé par M. Normand W. Bernier, directeur général du Cégep de Drummondville, les quelque 270 participants ont été invités à discuter des divers aspects de la gouvernance à partir des réflexions de conférenciers et d'animateurs, parmi lesquels figuraient M. Joseph Facal, ancien président du Conseil du trésor et professeur à HEC Montréal, M. David Levine, président-directeur général de l'Agence de développement de réseaux locaux de santé et de services sociaux de Montréal et ex-ministre délégué à la Santé, M. Jean-Paul L'Allier, alors maire de Québec, et M. André Pratte, éditorialiste en chef à *La Presse*.

### 13<sup>e</sup> édition de *Science, on tourne!*

Ce concours scientifique et technique, qui vise à susciter l'intérêt des jeunes pour la science de manière originale et par l'humour, a connu une 13<sup>e</sup> édition stimulante avec son défi *L'ombre du service secret*. Des étudiants et des étudiantes issus d'une quarantaine d'établissements d'enseignement collégial sont venus se disputer le *Prix du défi*, munis d'un véhicule de leur fabrication capable de parcourir une piste semi-circulaire pour agir sur une balle de tennis déposée sur un socle! Un étudiant du Collège François-Xavier-Garneau a remporté une fracassante victoire au terme de la compétition. Au cours de la prochaine année, la Fédération se penchera sur le développement de *Science, on tourne!*, dans la perspective d'accroître son rayonnement.

### Science Azimuts: un projet qui se poursuit

Organisée par la Fédération et constituée d'activités élaborées par et pour les étudiants, l'activité d'animation scientifique et technologique Science Azimuts s'est jointe, lors de cette deuxième édition, aux Journées Sciences et Technologies du Cégep Limoilou, et a proposé le 11 mai 2005 une programmation axée sur l'environnement. Au cours de cette journée, des étudiants inscrits en Sciences de la nature se sont livrés à des démonstrations portant notamment sur la qualité de l'essence vendue au Québec, la «face cachée» des aliments, et le bio-éthanol comme solution pour un avenir moins pollué. Pour la Fédération, Science Azimuts constitue une autre façon de promouvoir les sciences et la technologie auprès des étudiants et des étudiantes du cégep.

### Un concours de photo mettant en lumière le talent des jeunes du collégial

Le 29 avril 2005, un jury a choisi 22 œuvres photographiques d'étudiants du collégial parmi les 200 photographies qui lui ont été soumises dans le cadre d'un concours de photo organisé par la Fédération des cégeps sur le thème «Les régions du Québec».

### Un tout nouveau site Internet

Pour faciliter l'accès à ce qui constitue l'une des meilleures sources d'information sur le réseau collégial public dans son ensemble, le tout nouveau site Internet de la Fédération des cégeps a été mis en ligne le 16 février. Il présente une facture graphique plus actuelle, un moteur de recherche, une salle de presse favorisant la diffusion de documents auprès des médias et une section *Questions fréquentes*.

### Réseau des conseillers en technologies éducatives

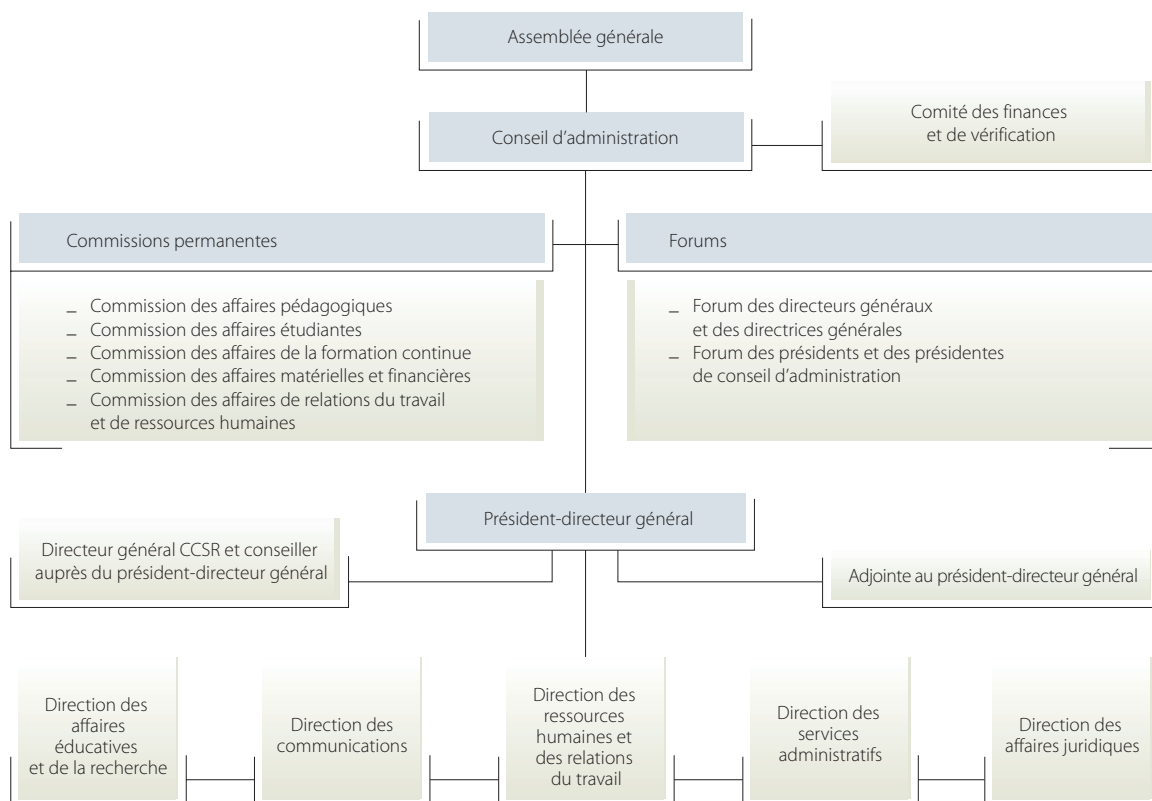
Depuis février 2005, la Commission des affaires pédagogiques de la Fédération des cégeps assume l'animation du Réseau collégial des répondantes et répondants TIC. Créé en 2002 par le ministère de l'Éducation, ce réseau regroupe les conseillers pédagogiques qui appuient le personnel enseignant des cégeps dans l'intégration des technologies à l'enseignement collégial. Il poursuivra ses activités au cours des deux prochaines années.

# Rayonnement professionnel de la Fédération des cégeps

LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS SIÈGE À DIVERS ORGANISMES OU EN EST MEMBRE :

- Association des collèges communautaires du Canada (ACCC)
- Association francophone pour le savoir (ACFAS)
- Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC)
- Commission canadienne de l'Unesco (Commission de l'éducation)
- Commission des partenaires du marché du travail
- Conseil canadien pour l'avancement de l'éducation (CCAÉ)
- Conseil du patronat du Québec
- Équipe de travail sur le maintien de l'accès à des services éducatifs de qualité
- Fédération des chambres de commerce du Québec
- Office Québec-Amériques pour la jeunesse
- Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (OCDE)
- Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ)

# Structure de la Fédération des cégeps



## Conseil d'administration

EN 2004-2005, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS ÉTAIT CONSTITUÉ DES PERSONNES SUIVANTES :

### Président

M. Maurice Carrier  
*Directeur général*  
*Cégep Limoilou*

### Vice-président

M. Pierre Roberge  
*Président du conseil*  
*d'administration*  
*Heritage College*

### Président-directeur général de la Fédération

M. Gaëtan Boucher

### Conseillers et conseillères

M. Yves Blouin  
*Directeur général*  
*Collège François-Xavier Gameau*

M. Normand W. Bernier  
*Directeur général*  
*Cégep de Drummondville*

M. Denis Chayer  
*Président du conseil*  
*d'administration*  
*Cégep de Jonquière*

M. Christian Gagnon  
*Directeur général*  
*Cégep de Sept-Îles*

Mme Christiane Hardy  
*Directrice générale*  
*Cégep de La Pocatière*

M. Keith W. Henderson  
*Directeur général*  
*John Abbott College*

M. Réginald Lavertu  
*Directeur général*  
*Collège de Rosemont*

M. Louis Lefebvre  
*Directeur général*  
*Cégep de Saint-Félicien*

M. Daniel Marcotte  
*Directeur général*  
*Cégep de l'Abitibi-*  
*Témiscamingue*

Mme Ginette Ouellette  
*Directrice générale*  
*Cégep de l'Outaouais*

Mme Micheline Roy  
*Directrice générale*  
*Cégep de Sherbrooke*

M. Serge Tessier  
*Directeur général*  
*Cégep de Saint-Jérôme*

M. André Thivierge  
*Directeur général*  
*Cégep de Thetford*

M. Jacques Turgeon  
*Directeur général*  
*Collège de Valleyfield*

### Président sortant

M. Guy Forgues  
*Directeur général*  
*Collège Édouard-Montpetit*



## Forum des directeurs généraux et des directrices générales

EN 2004-2005, LE BUREAU DE DIRECTION DU FORUM DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX ET DES DIRECTRICES GÉNÉRALES ÉTAIT CONSTITUÉ DES PERSONNES SUIVANTES :

### Présidente

Mme Christiane Hardy  
Directrice générale  
Cégep de La Pocatière

Mme Maybel Garneau  
Directrice générale  
Cégep de Saint-Laurent  
Remplacée en octobre 2004  
par

M. Pierre Schetagne  
Directeur général  
Collège Gérald-Godin

M. Jean M. Poirier  
Directeur général  
Cégep régional de Lanaudière

M. Serge Tessier  
Directeur général  
Cégep de Saint-Jérôme

M. Jacques Turgeon  
Directeur général  
Collège de Valleyfield

## Forum des présidents et des présidentes de conseil d'administration

EN 2004-2005, LE BUREAU DE DIRECTION DU FORUM DES PRÉSIDENTS ET DES PRÉSIDENTES DE CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉTAIT CONSTITUÉ DES PERSONNES SUIVANTES :

### Président

M. Pierre Roberge  
Président du conseil  
d'administration  
Heritage College

M. Denis Chayer  
Président du conseil  
d'administration  
Cégep de Jonquière

M. Robert Dykes  
Président du conseil  
d'administration  
Cégep de Saint-Jérôme



## Commissions permanentes

LES CADRES ET HORS CADRES DES COLLÈGES SONT REGROUPÉS AU SEIN DE LA FÉDÉRATION DES CÉGÉPS EN CINQ COMMISSIONS QUI MÈNENT DES TRAVAUX D'ANALYSE ET CONSEillent L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

### Commission des affaires pédagogiques (CAP)

EN 2004-2005, LE BUREAU DE DIRECTION DE LA CAP ÉTAIT COMPOSÉ DES PERSONNES SUIVANTES :

#### Président

M. Robert Ducharme  
*Directeur des études*  
*Cégep de Saint-Jérôme*

#### Vice-présidente

Mme Patricia Hanigan  
*Directrice des études*  
*Collège de Maisonneuve*

#### Conseillers et conseillères

Mme Lyne Boileau  
*Directrice des études*  
*Collège Ahuntsic*

M. Gaston Faucher  
*Directeur des études*  
*Collège François-Xavier-Garneau*

Mme Marielle Poirier  
*Directrice des études*  
*Collège Édouard-Montpetit*

M. Peter Ross  
*Directeur des études*  
*Vanier College*

### Commission des affaires étudiantes (CAE)

EN 2004-2005, LE BUREAU DE DIRECTION DE LA CAE ÉTAIT COMPOSÉ DES PERSONNES SUIVANTES :

#### Président

M. Claude Bissonnette  
*Directeur des affaires*  
*étudiantes et des communications*  
*Cégep de Sainte-Foy*

#### Conseillers et conseillères

Mme Line Corneau  
*Directrice des services*  
*aux étudiants*  
*Cégep de Chicoutimi*

Mme Francine Duquette  
*Directrice du Service des*  
*affaires étudiantes*  
*Cégep Marie-Victorin*

Mme Doris Fortin  
*Directrice du Service des*  
*affaires étudiantes*  
*Cégep de Jonquière*

M. Jacques Fortin  
*Directeur des affaires*  
*étudiantes et communautaires*  
*Cégep de Lévis-Lauzon*

M. Yves Fredette  
*Adjoint à la directrice*  
*des études*  
*Collège de Rosemont*

M. Mario Paquin  
*Directeur du Service des*  
*communications*  
*et des affaires étudiantes*  
*Cégep de l'Abitibi-*  
*Témiscamingue*

M. François Savard  
*Directeur des affaires*  
*étudiantes et*  
*communautaires*  
*Cégep Limoilou*

### Commission des affaires de la formation continue (CAFC)

EN 2004-2005, LE BUREAU DE DIRECTION DE LA CAFC ÉTAIT COMPOSÉ DES PERSONNES SUIVANTES :

#### Présidente

Mme Martine Blache  
*Directrice du Service de*  
*formation aux entreprises*  
*Cégep du Vieux Montréal*

#### Vice-présidente

Mme Joanne Moreau  
*Adjointe à la direction des*  
*études — Formation continue*  
*Cégep de l'Outaouais*

#### Conseillers et conseillères

Mme Lyne Beaulieu  
*Directrice adjointe du Service*  
*de la formation continue*  
*Cégep de Rimouski*

M. Serge Boulet  
*Coordonnateur régional*  
*de la formation continue*  
*Cégep de l'Abitibi-*  
*Témiscamingue*

Mme Marjolaine Lefebvre  
*Directrice de la formation*  
*continue et des services*  
*aux entreprises*  
*Collège Gérald-Godin*

Mme Nicole Rousseau  
*Directrice de la formation*  
*continue*  
*Cégep Limoilou*

M. Roger Sylvestre  
*Directeur du Service*  
*de la formation continue*  
*Cégep de Saint-Hyacinthe*

### Commission des affaires matérielles et financières (CAMAF)

EN 2004-2005, LE BUREAU DE DIRECTION DE LA CAMAF ÉTAIT COMPOSÉ DES PERSONNES SUIVANTES :

#### Président

M. Daniel Smith  
*Directeur des services*  
*administratifs*  
*Cégep Limoilou*

#### Vice-président

M. Jacques Girard  
*Directeur des services*  
*administratifs*  
*Cégep de Chicoutimi*

#### Conseillers et conseillères

Mme France Bordeleau  
*Directrice des services*  
*administratifs*  
*Collège Montmorency*

M. Alain Bouchard  
*Directeur des services*  
*administratifs et techniques*  
*Cégep de Jonquière*

M. Paul-Émile Bourque  
*Directeur des services*  
*administratifs et*  
*technologiques*  
*Cégep de Saint-Laurent*

M. Alain Brochier  
*Directeur des services*  
*administratifs*  
*Cégep de Sainte-Foy*

Mme Nancy Duncan  
*Directrice du Service*  
*des finances et des entreprises*  
*autofinancées*  
*Cégep du Vieux Montréal*

M. Yvon Pépin  
*Directeur des services*  
*financiers*  
*Collège Ahuntsic*

M. Rémi St-Onge  
*Directeur des services des*  
*ressources financières*  
*Collège Shawinigan*

### Commission des affaires de relations du travail et de ressources humaines (CARTRH)

EN 2004-2005, LE BUREAU DE DIRECTION DE LA CARTRH ÉTAIT COMPOSÉ DES PERSONNES SUIVANTES :

#### Président

M. Laval Dubé  
*Directeur du Service du*  
*personnel, des affaires*  
*corporatives et des*  
*communications*  
*Cégep de Saint-Hyacinthe*

#### Vice-président

M. Sylvain Mandeville  
*Directeur des ressources*  
*humaines et secrétaire général*  
*Cégep Marie-Victorin*

#### Secrétaire

Mme Denise Bélanger  
*Directrice des ressources*  
*humaines*  
*Collège de Valleyfield*

#### Conseillères

Mme Claudine Baril  
*Directrice des services*  
*corporatifs*  
*Cégep de Matane*

Mme Denise Roy  
*Directrice des services aux*  
*ressources humaines*  
*Cégep de Trois-Rivières*



# Organismes partenaires de la Fédération des cégeps

## **CARREFOUR DE LA RÉUSSITE AU COLLÉGIAL**

[www.fedecegeps.qc.ca](http://www.fedecegeps.qc.ca)

Créé par la Fédération des cégeps, le Carrefour de la réussite au collégial soutient les collèges dans la mise en œuvre de leur plan de réussite en diffusant de l'information et des outils, en favorisant les échanges, en organisant des activités de perfectionnement et en effectuant des travaux de veille et de recherche. Il contribue au développement de l'expertise et des connaissances en matière de réussite et de diplomation dans les collèges.

## **CÉGEP INTERNATIONAL**

[www.cegepinternational.qc.ca](http://www.cegepinternational.qc.ca)

Cégep international est l'organisme de promotion des collèges sur le plan international. Il informe les cégeps et suscite des échanges et des partenariats entre ses membres et des établissements étrangers en plus de faciliter la coordination de leurs activités sur la scène internationale. Cégep international s'emploie également à faciliter la venue d'étudiants étrangers au Québec et l'organisation de stages à l'étranger pour les étudiants du collégial.

## **RÉSEAU INTERCOLLÉGIAL DES ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES DU QUÉBEC**

[www.riasq.qc.ca](http://www.riasq.qc.ca)

Le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec, le RIASQ, est une corporation à but non lucratif qui œuvre au développement d'activités éducatives de loisir culturel pour les jeunes du milieu collégial. Regroupant la grande majorité des services d'animation culturelle des collèges, centres d'études ou campus du Québec, publics et privés (65 établissements d'enseignement membres en 2004-2005), le RIASQ produit annuellement les événements intercollégiaux qui occupent le calendrier culturel québécois de novembre à avril : *Cégeps en spectacle*, *l'Exposition d'arts plastiques*, *le Circuit d'improvisation*, *le Festival de danse* et *le Festival de théâtre*. ▶

## RÉSEAU TRANS-TECH

[www.reseaustranstech.qc.ca](http://www.reseaustranstech.qc.ca)

Le Réseau Trans-tech représente les 31 centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), qui effectuent de la recherche appliquée, assurent une aide technique aux entreprises et diffusent de l'information. Les CCTT se spécialisent dans l'amélioration des technologies, des procédés et des produits existants, dans plus de 20 secteurs industriels, dont l'aérospatiale, les textiles et les géosynthétiques, et les biotechnologies.

## CENTRE COLLÉGIAL DES SERVICES REGROUPÉS

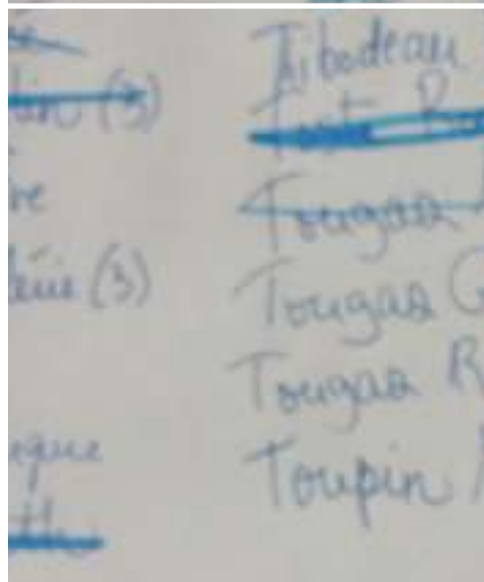
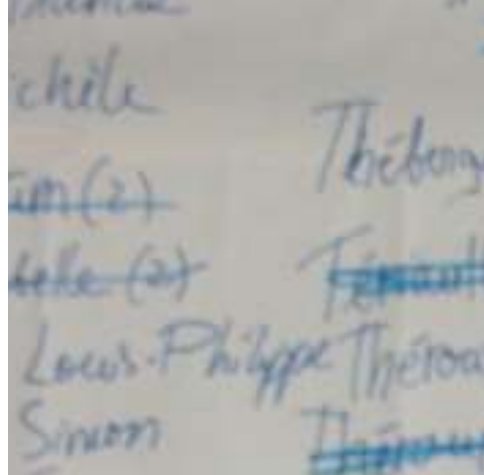
[www.ccsr.qc.ca](http://www.ccsr.qc.ca)

### *Au service des collèges*

Le Centre collégial des services regroupés (CCSR) est une corporation sans but lucratif créée par les collèges pour relever les défis importants de gestion qui les attendent et mettre en commun des services afin de réaliser des économies significatives. Ses activités doivent s'autofinancer et les bénéfices qu'il en retire sont réinvestis dans le développement de projets qui répondent aux besoins de sa clientèle.

### *La force du regroupement et l'expertise partagée*

- *Achats regroupés*: favoriser le regroupement de collèges pour l'achat de produits et de services afin de réaliser des économies d'échelle.
- *Services documentaires (Resdoc)*: offrir aux usagers des bibliothèques l'accès à des produits et à des services à des coûts compétitifs.
- *Santé et sécurité*: regrouper les collèges en mutuelle de prévention et offrir aux membres des services en santé et sécurité.
- *Perfectionnement*: proposer des activités de perfectionnement collectif ou de formation sur mesure dans les divers domaines de la gestion.
- *Services-conseils*: offrir aux cégeps l'expertise d'une équipe pour les accompagner dans la recherche de solutions à leurs problématiques organisationnelles.
- *Prévention et règlement des différends*: aider les collèges à favoriser le maintien d'un climat de travail sain et harmonieux.



---

### **Photos des étudiants et des étudiantes**

- Page 2: Manon Poitras, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
  - Autres pages: Normand Faucher, Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
-

**Fédération des cégeps**

500, boulevard Crémazie Est  
Montréal (Québec)  
H2P 1E7

Téléphone : (514) 381-8631  
Télécopieur : (514) 381-2263  
[comm@fedecegeps.qc.ca](mailto:comm@fedecegeps.qc.ca)